



L'UXEL'LOTOISE 2026

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Cyclotourisme • VTT • Gravel • Marche

Dimanche 09 août 2026 • Vayrac (46)

Organisateur	Guidon Vayracois - Association Loi 1901
Président	Gérard Gouygou
Adresse	28 rue Jean de Vayrac, 46110 Vayrac
Téléphone	06 52 54 09 05
Email	contact@guidonvayracois.fr
Site web	www.guidonvayracois.fr
Affiliation	Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT)

DOCUMENTS OBLIGATOIRES LE JOUR DE L'ÉPREUVE

- Licenciés FFCT / FFC : copie de la licence en cours de validité.
- Non-licenciés : certificat médical de moins d'un an mentionnant l'aptitude à la pratique du cyclisme en loisir ou attestation d'assurance adaptée.
- Mineurs (-18 ans) : autorisation parentale signée obligatoire et pièce d'identité du responsable légal.
- Tout participant doit pouvoir présenter une pièce d'identité valide.

L'inscription vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.

ARTICLE 1 - PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

L'Uxel'Lotoise est une randonnée cyclo de pleine nature organisée par le Guidon Vayracois. L'événement se déroule sur les routes et chemins du Lot, dans le secteur de Vayrac et de la vallée de la Dordogne.

Date	Dimanche 09 août 2026
Lieu	Vayrac - Lot (46)
Départ / arrivée	Place du 11 Novembre 1918, 46110 Vayrac
Horaires	Retrait des dossards à partir de 07h00 • Départ Cyclo / VTT / Gravel : 07h30 • Départ Marche : 08h00

ARTICLE 2 - PARCOURS ET DISCIPLINES

L'épreuve propose 11 parcours répartis en quatre disciplines. Une trace GPX est disponible sur www.guidonvayracois.fr.

Discipline	Distance	D+ (m)	Niveau	Départ
Cyclo-Route	118 km	1 400 m	Expert	07h30
Cyclo-Route	100 km	1 200 m	Sportif	07h30
Cyclo-Route	88 km	1 000 m	Intermédiaire	07h30
Cyclo-Route	75 km	820 m	Intermédiaire	07h30
Cyclo-Route	38 km	350 m	Découverte	07h30
VTT	59 km	1 250 m	Difficile	07h30
VTT	47 km	970 m	Intermédiaire	07h30
VTT	38 km	780 m	Facile	07h30
Gravel	46 km	600 m	Sportif	07h30
Gravel	41 km	500 m	Découverte	07h30
Marche	15 km	180 m	Tous niveaux	08h00

Les distances et dénivelés sont donnés à titre indicatif. Le balisage et les consignes des bénévoles font foi. Un parcours peut être adapté ou neutralisé pour des raisons de sécurité ou de météo.

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

3.1 - Âge minimum

Cyclo-Route :	12 ans minimum le jour de l'épreuve (mineur accompagné).
VTT / Gravel :	12 ans minimum (mineur accompagné).
Marche :	Tous âges ; enfants accompagnés. Parcours < 20 km accessible dès 6 ans accompagnés.

3.2 - Licences et assurances

Les licenciés FFCT ou FFC bénéficient de la couverture liée à leur licence. Les non-licenciés doivent être couverts pour la pratique du vélo ou de la marche et fournir les justificatifs demandés lors de l'inscription.

3.3 - État de santé

La participation implique que chaque concurrent est médicalement apte à l'effort. Les licenciés en cours de validité sont dispensés de certificat ; les autres participants doivent fournir un justificatif adapté selon les règles en vigueur.

ARTICLE 4 - INSCRIPTIONS ET TARIFS

4.1 - Modalités d'inscription

Les inscriptions en ligne sont ouvertes jusqu'au vendredi 07 août 2026 à 23h59 via Weezevent : <https://widget.weezevent.com/ticket/E1820783>. Une inscription sur place reste possible le matin de l'épreuve, jusqu'à 08h00, avec une majoration de 2 € par rapport au tarif en ligne.

4.2 - Tarifs

Catégorie	Sans repas	Avec repas	Sur place
Cyclo / VTT / Gravel - Licencié	10 €	20 €	12 € / 22 € avec repas
Cyclo / VTT / Gravel - Non-licencié	12 €	25 €	14 € / 27 € avec repas
Marche	12 €	20 €	14 € / 22 € avec repas
Enfant - 12 ans (marche)	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Le tarif comprend l'accès au parcours choisi, les ravitaillements, la trace GPX, le cadeau participant selon disponibilité et le repas si l'option est retenue.

4.3 - Annulation et remboursement

Aucun remboursement n'est effectué après validation de l'inscription, sauf annulation de l'épreuve par l'organisateur ou cas médical dûment justifié, sous réserve des frais de gestion.

ARTICLE 5 - ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE ET RECOMMANDÉ

5.1 - Cyclo-Route, Gravel et VTT

- Casque homologué obligatoire.
- Dossard visible, fixé sur le vélo.
- Téléphone portable chargé avec le numéro de l'organisation enregistré.
- Matériel de réparation de base : chambre à air, pompe, multi-outil.
- Bidon d'eau ou réserve de boisson (minimum 500 ml).
- Éclairage recommandé pour les départs matinaux.

5.2 - Marche

- Chaussures adaptées au terrain.
- Dossard visible.
- Réserve d'eau suffisante (minimum 1 litre).
- Vêtements adaptés à la météo.
- Téléphone portable chargé.
- Couverture de survie recommandée pour les parcours longs.

ARTICLE 6 - SÉCURITÉ ET CODE DE LA ROUTE

L'épreuve se déroule sur des voies ouvertes à la circulation. Chaque participant s'engage à respecter strictement le Code de la route, les propriétés privées et les consignes des signaleurs.

Obligations essentielles

- Rouler à droite et rester prudent dans les traversées de villages.
- Respecter stops, feux, priorités et limitation de vitesse.
- Ne pas emprunter de raccourci ni quitter le parcours balisé sans prévenir.
- Porter assistance à toute personne en difficulté et alerter si besoin.
- L'usage d'écouteurs ou d'un casque audio est interdit.
- Les VAE sont autorisés sur les parcours, dans leur catégorie dédiée.

seuls les cycles à pédalages assistés répondant à l'article R 311-1 paragraphe 6.11 du code de la route sont acceptés. A savoir, tout cycle équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale maximum de 0,25 kilowatt dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km/h ou plus tôt si le cycliste arrête de pédaler.

Tout comportement dangereux peut entraîner l'exclusion immédiate, sans remboursement.

ARTICLE 7 - RAVITAILLEMENTS

Parcours	Ravitaillements
Cyclo 118 km	3 ravitaillements sur le parcours + départ/arrivée
Cyclo 100 km	3 ravitaillements sur le parcours + départ/arrivée
Cyclo 88 km	3 ravitaillements sur le parcours + départ/arrivée
Cyclo 75 km	3 ravitaillements sur le parcours + départ/arrivée
Cyclo 38 km	1 ravitaillement sur le parcours + départ/arrivée
VTT 59 km	3 ravitaillements + départ/arrivée
VTT 47 km	2 ravitaillements + départ/arrivée
VTT 38 km	2 ravitaillements + départ/arrivée
Gravel 46 km	1 ravitaillement + départ/arrivée
Gravel 41 km	1 ravitaillement + départ/arrivée
Marche 15 km	1 ravitaillement sur le parcours + départ/arrivée

Les ravitaillements proposent notamment de l'eau, des boissons énergétiques, des fruits et des produits salés ou sucrés. Le repas d'arrivée est servi aux inscrits ayant retenu l'option repas.

ARTICLE 8 - ABANDON ET COUPURE HORAIRE

Tout abandon doit être signalé à l'organisation. Une voiture balai peut être déployée. La fermeture générale des parcours est fixée à 17h00.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

Le Guidon Vayracois est assuré en responsabilité civile pour l'organisation de l'épreuve. Chaque participant demeure responsable de sa propre pratique et doit disposer d'une couverture adaptée.

ARTICLE 10 - DOPAGE, FAIR-PLAY ET ÉTHIQUE SPORTIVE

L'Uxel'Lotoise est avant tout une randonnée conviviale et festive. L'utilisation de substances dopantes est formellement interdite et soumise aux réglementations FFCT et AFLD. Tout comportement contraire à l'éthique sportive (triche, incivilités, comportement agressif envers les bénévoles ou autres participants) entraînera l'exclusion immédiate. L'utilisation de vélos à assistance électrique (VAE) "conformes et non débridés" est autorisée sur tous les parcours, dans la catégorie dédiée.

ARTICLE 11 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'organisation privilégie les dispositifs réutilisables, le tri des déchets et le retrait rapide du balisage. Les participants s'engagent à ne rien jeter sur les parcours et à respecter les espaces naturels traversés.

ARTICLE 12 - DROIT À L'IMAGE ET DONNÉES PERSONNELLES

L'inscription vaut autorisation d'utilisation des photographies et vidéos prises pendant l'événement à des fins de communication non commerciale du Guidon Vayracois. Les données personnelles sont traitées conformément au RGPD et ne sont pas cédées à des tiers sans consentement.

ARTICLE 13 - RÉCLAMATIONS ET DISPOSITIONS FINALES

Toute réclamation doit être formulée par écrit auprès du directeur de course dans l'heure suivant l'incident. L'organisation se réserve le droit d'adapter le règlement pour des raisons de sécurité et d'en informer les participants.

Rappel pratique

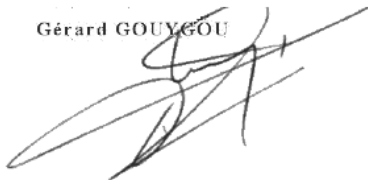
- Retrait des dossards à partir de 07h00.
- Départ Cyclo / VTT / Gravel à 07h30.
- Départ Marche à 08h00.
- Majoration de 2 € pour les inscriptions sur place.
- Trace GPX et informations complémentaires sur www.guidonvayracois.fr.

ARTICLE 14 - CONTACTS DE L'ORGANISATION

Président :	Gérard Gouygou
Organisateur :	Guidon Vayracois
Adresse :	28 rue Jean de Vayrac, 46110 Vayrac
Téléphone :	06 52 54 09 05
Email :	contact@guidonvayracois.fr
Site web :	www.guidonvayracois.fr
Inscriptions en ligne :	https://widget.weezevent.com/ticket/E1820783
Urgences :	SAMU : 15 • Pompiers : 18 • Gendarmerie : 17

Fait à Vayrac, le 30 / 03 / 2026

Gérard GOUYGOU



Signature du Président
Gérard Gouygou - Président du Guidon Vayracois

Document officiel - version complète mise à jour - Saison 2026 - Guidon Vayracois

ANNEXE - RÉCAPITULATIF RAPIDE

Cette page récapitule les éléments utiles à diffuser avec le règlement complet.

Épreuve :	L'Uxel'Lotoise 2026
Date :	Dimanche 09 août 2026
Lieu :	Vayrac (46)
Disciplines :	Cyclotourisme, VTT, Gravel, Marche
Tarif marche :	12 € sans repas • 20 € avec repas • +2 € sur place
Tarifs cyclo/VTT/gravel :	10/20 € licencié • 12/25 € non-licencié • +2 € sur place
Inscription :	https://widget.weezevent.com/ticket/E1820783
Infos parcours :	www.guidonvayracois.fr

Parcours cyclo mis à jour

Distance	Dénivelé
38 km	D+ 350 m
75 km	D+ 820 m
88 km	D+ 1 000 m
100 km	D+ 1 200 m
118 km	D+ 1 400 m

Rappel

Le présent document intègre la signature du président et les tarifs issus des informations publiées sur le site du Guidon Vayracois. Il peut être diffusé comme version PDF complète mise à jour.